

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU CENTRE

 DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU

 COMMUNE DE KIJKI

 COMMISSION INTERNE DE PASSATION
 DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-work-Fatherland

 CENTER REGION

 MBAM AND INOUBOU DIVISION

 KIJKI COUNCIL

 INTERNAL TENDERS BOARD

Signature

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 DU 17 AVRIL 2023(EN
 PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE D'ACCUEIL DANS LA
 COMMUNE DE KIJKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOURL, EXERCICE 2023

N° Autorisation de dépense :

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2023, le Maire de la commune de Kiki, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'une CASE D'ACCUEIL dans la commune de Kiki, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.

Montant prévisionnel du marché : 20 000 000(Vingt millions) FCFA (TTC)

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les tâches suivantes, prévus à la pièce n°7 (Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif) :

- ✓ Les travaux préparatoires ;
- ✓ Les travaux de terrassement ;
- ✓ Les travaux de fondation ;
- ✓ Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- ✓ Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- ✓ Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- ✓ Les travaux de peinture ;
- ✓ Les travaux de V.R.D.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et Loisirs (MINTOURL), Exercice 2023. Montant prévisionnel du marché : 20 000 000(Trente millions) FCFA (TTC).

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiki, Service de la passation des marchés.

6. Retrait et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kiki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la commune de Kiki. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Kiiki, au plus tard le 15 MAI 2023 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 DU 17 AVRIL 2023(EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE D'ACCUEIL DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOURL, EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

LIGNES :

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 FCFA (Quatre cent mille francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15 MAI 2023 à 13 heures précises à la Mairie de Kiiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{er} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de l'original de la quittance d'achat du DAO 48h après l'ouverture des plis;
- absence ou non-conformité d'une pièce Administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

12. Les principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous.

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant du marché.

4. les références de l'Entreprise ;
 5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
 7. la méthodologie.
 8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
 9. le CCAP complet, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Kiiki, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Délai de validité des offres

13. Délai de validité des offres
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiiki.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

Kiiki, le 17 AVRIL 2023

Le Maire de la Commune de Kiiki
(Autorité Contractante)

Ampliations:

- MINMAP/DGMI (pour information) ;
 - ARMP/CE (pour publication dans le JDM)
 - PREFET/ MI (pour information et affichage) ;
 - PRESIDENT/CIPM (pour information)
 - DDMAP/ MI (pour affichage) / ARCHIVES
 - CRTV (pour diffusion)
 - AFFICHAGE
 - ARCHIVES/CHRONOS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE KIUKI

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-work-Fatherland

CENTER REGION

MBAM AND INOUBOU DIVISION

KIUKI COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ICMI/SIGAM/COKI/2023 OF 17 AVRIL 2023
IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A RECEPTION HUT, IN KIUKI COUNCIL,
MBAM AND INOUBOU DIVISION, CENTER REGION.
FINANCE: MINTOURL PIB FISCAL YEAR 2023

1-Object:

The Mayor of Kiiki Council, Contracting Authority launches on emergency procedure an Open National Invitation to tender for the construction of a reception hut, in KIUKI COUNCIL Kiiki, Mbam and Inoubou Division, Center Region. The amount of the budget is 20 000 000(Twenty million) FCFA (TTC);

2- Scope of Works

The works involve the following tasks inter alia:

- Preparatory works;
- Excavations;
- Foundations;
- Inclination masonry;
- Roofing framework;
- Metal fittings;
- Woodworks;
- Sanitary plumbing;
- Wiring;
- Surface coating;
- Road maintenance and diverse Networks.

3-Eligibility

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms and companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information, which will be useful for the choice of those that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of their application files.

4-Finance

Asfar as works are concerned allocated in this contract by The Public Investment Budget of the MINISTRY OF TOURISM AND LEISURE. The amount of the budget is 20 000 000(Twenty million) FCFA (TTC).

5-Tender File Consultation

The tender file may be consulted upon publication of this notification, during working hours, at The Kiiki Council

6-Tender file acquisition

The tender file may be acquired at the Kiiki council upon publication of this invitation to tender and presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of CFA F Fifty thousand (50 000) per lot at KIUKI municipality account. This amount represents the file's purchase fee. Upon submission, each tenderer must register his/her complete address: post box, telephone, fax & email.

7-Tenders presentation

The documents include in the tender application must be classified in three different envelopes which must be sealed later. The following framework must be taken into consideration:

- Envelope A must contain the administrative documents;

- Envelope B must contain the technical proposal;
- Envelope C must contain the financial allocation.

The above-mentioned tenders presented as such will be inserted in a simple envelope bearing only the main tender references. This one must also be closed and sealed for confidentiality. The different documents of each tender should be numbered in accordance with the tender file order and separated by some interpolated sheets of the same color.

8-Tenders submission

Seven copies of each tender application written either in English or in French; viz one (01) original document and six (06) copies labeled as such, in accordance with the invitation to tender should be submitted in a sealed envelope against a receipt at the Kiiki Council, latest 15 MAY 2023 at 12.00 am (local time).

They should bear the following:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ICMI/SIGAM/COKI/2023 OF 17 APRIL 2022 IN
EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A RECEPTION HUT, IN KIIKI COUNCIL, MBAM
AND INOUBOU DIVISION, CENTER REGION. FINANCE: MINTOURL PIB FISCAL YEAR 2023
DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS”**

NB: Beyond the submission's deadline any tender will no longer be received.

9-Tenders compliance

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list features in Document 12 of the tender file, and valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at 400 000 (Four hundred thousand francs CFA) submitted.

Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the special tender regulation.

They must date less than three (03) months and valid on the day of the tender disclosure.

10-Tenders disclosure

Tenders disclosure will be done in one stage on 15 MAY 2023 at 13.00 pm prompt at the meeting Hall of the Kiiki Council in the presence of the applicants. Only tenderers may attend the opening session or have themselves represented by a duly person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

11- Application deadline

Tender applicants will have twenty (20) days to apply upon publication of this notification.

12-Time frame

The execution deadline sets by the Project Owner is three (03) months. This period includes the Rainy seasons, weather and some other factors with effect from the day of works' notification; signing's date of the contract.

13- Fondamental eliminatory criteria:

- absence of a bid bond;
- False statement or counterfeit documents;
- Note of valid criteria bottom 70%;
- Absence of original quittance buy of DAO 48 h after tenders disclosure,
- Absence or non-conformity of Administrative piece other than a bid bond 48 h after tenders disclosure,
- Absence of buy power of mandatment signed by premonitory parties in case of group 48 h after tenders disclosure.
- Omission of a quantified unit price.
- Financial tender incomplete.

14- Fundamental qualification criteria:

The essential criteria will be evaluated in a binary manner (Yes or no). So, thirty (30) essential criteria drawn from the headings below in the tender document will be retained for the evaluation of the technical offer.

1. the site visit report signs on honour;
2. submission of the tender;
3. Access to a line of credit or other financial resources. (minimum equal thru 50%) of the amount of offer.
4. Company references;
5. availability of essential materials and essential equipment;
6. the experience of management staff;
7. methodology.

8. the CCTP parahs at each page, signs and dated at the last page ;
 9. the CCAP complet parahs at each page, signs and dated at the last page
- Failure to comply with 70% criteria above will result in the Elimination of the offer. The contract will be awarded to the tenderer whose technically qualified offer will be financially least discretionary.
- Any offer not presented in three (03) volumes will be purely and simply rejected; the same is true for any offer not in accordance with the particular rules of this invitation to tender.

15-Duration of validity of the tender:

Bidders will remain bound by their bid for a period of ninety (90) days, from the deadline fixed for submission of bids.

16- Signature of the letter-order:

At the end of the examination from tenders, of the proposal for the selection of the tenderer by the internal public contracts award Commission of KIIKI municipality and of the final choice of the provider by the contracting authority, the letter – order is subscribed by the contractor and signed by the contracting authority.

17- Complementary Information

Additional information can be obtained from KIIKI municipality.

NB: NOTE: "FOR ANY ACT OF CORRUPTION, TO BE SO KIND AS TO CALL OR SEND A SMS TO THE CONAC WITH THE NUMBER 1517.

Kiiki, the 17 APRIL 2023
 The Mayor of KIIKI Council
 (Contracting Authority)

Copy:

- MINMAP/DGMI (for information) ;
- ARMP/CE (for publication and the JDM)
- PREFET/ MI (for information and display) ;
- PRESIDENT/CIPM (pour information)
- DDMAP/ MI (for display) / ARCHIVES
- CRTV (pour diffusion)

